CUBLAC

Cublac

n°50

2ème semestre 2022

www.cublac.correze.net/ mairiecublac / panneau pocket Journal Communal

Villes et Villages Fleuris
LE LABEL NATIONAL DE LA QUALITÉ DE VIE

COMMUNE LABELLISÉE PROTECTION
Village Etoilé
DU CIEL ET DE L'ENVIRONNEMENT NOCTURNES

MOT DE M. Le MAIRE

Cette année 2022 s'achève avec des frimas précoces imposant une consommation importante d'énergie pour se chauffer.

Une énergie qu'elle soit gaz ou électricité de plus en plus rare et chère, la conséquence d'une gestion politique de l'énergie, au cours des dernières décennies, totalement irresponsable, sous l'influence d'une minorité que l'on n'entend pas s'exprimer aujourd'hui.

Très à l'aise le gouvernement va même jusqu'à faire porter la responsabilité sur les consommateurs que nous sommes : « si vous ne faites pas d'économies d'électricité, vous aurez des coupures », sous-entendu dans les zones rurales car nous ne pouvons pas le faire dans les agglomérations, quel toupet et quelle injustice !

En bon citoyen, le conseil municipal a fait le choix de limiter les illuminations de Noël et la durée d'allumage de l'éclairage public pour consommer moins d'électricité certes, mais aussi pour faire des économies. Nous avons dépensé au 30 Septembre 2022 la totalité de la ligne budgétaire dédiée à l'achat de l'énergie, car notre commune ne bénéficie pas du « bouclier tarifaire ».

Rassurez-vous, nous bouclerons tout de même notre année comptable et vous allez constater dans les pages qui suivent que les investissements ont malgré tout été conséquents encore cette année pour la sécurité et l'intérêt de tous.

Malgré ce contexte pesant et affligeant je vous souhaite de passer de très bonnes fêtes de fin d'année entourés de vos proches, pour ceux qui le peuvent.

Le conseil municipal se joint à moi pour vous souhaiter le meilleur pour l'année 2023.

SOMMAIRE

Conseils municipaux	**4-12**
Informations municipales	**13-21**
Etat civil	**22**
Cublac au quotidien	**23-24**
Ecole	**25**
Festivités	**26**
Milieu associatif	**27-33**
Bibliothèque	**34**

Commission Communication

Responsable :
Liliane Roux - Maire adjointe

mail : communication.mairiecublac@gmail.com

Ce journal est intégralement réalisé par la commission communication et distribué par les élus dans chaque foyer Cublacois.
En respect de la charte environnementale, ce journal est imprimé sur une machine recyclable à 100%, qui utilise une machine à

Mairie :
05 55 85 22 89
2 rue de la Liberté 19520 Cublac
Mail : mairie.cublac@wanadoo.fr
Site internet : www.cublac.correze.net
Horaires : lundi/mardi/jeudi/vendredi:
8h30 - 12h00 / 13h30 - 17h30
Mercredi : 8h30 -12h00
Jeudi : 8h30 –12h00
Samedi : 9h00 - 12h00

Bibliothèque : 05 55 23 30 04
Horaires : jeudi de 14h00 à 16h30
samedi de 9h30 à 11h30

Les élus sont à votre disposition sur RDV à la Mairie.

Groupe scolaire :
Ecole maternelle : 05 55 85 15 37
Ecole primaire : 05 55 85 23 79
Cantine : 05 55 85 17 54
Garderie périscolaire : 05 55 22 95 82

Services :
Transport à la demande : 05 55 74 20 13
Ronde des Oursons : 05 55 22 79 08
La poste : 05 55 85 23 00
Pharmacie : 05 55 85 19 49
Dentiste : 05 55 85 17 63
Infirmières : 05 55 24 38 58
Ass. Sociale : 05 55 93 79 20 sur RDV
N° vert solidarité : 0 800 00 19 19

Presbytère Terrasson : 05 53 50 02 72

Déchèteries :
St Pantaléon de Larche : 06 15 34 77 56
Condat sur Vézère : 06 34 16 04 80
Horaires : du lundi au samedi
de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00

URGENCES - SOS MEDECIN- SAMU
15 ou 112
114 pour les personnes malentendantes
GENDARMERIE 17
POMPIERS 18

Violences Conjugales :
05 55 88 20 02 ou 39 19

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU JEUDI 30 JUIN 2022 À 20H30

Présents : M. BRUT – M. LASCOUTOUNAS - Mme BLONDEL M. GILET – Mme ROUX – MM. VIGNOT – PAJOT – Mme VALLAT – M. BONNEFOND – Mmes ROPARTZ - BONDU – LAJUGIE – BOUZIDI – MATHOU-CHAUVINIAT.

Absents excusés : M. FRAYSSE (procuration à M. BONNEFOND) – M. DE SOUSA (procuration à M. LASCOUTOUNAS) M. BOUTON (procuration à M. GILET) – M. LACOSTE (procuration à M. BRUT).

Secrétaire de séance : Gaëlle MATHOU-CHAUVINIAT.

Le compte rendu de la séance du 19.05.2022 est adopté à l'unanimité.

1 – Modalités de publicité des actes pris par les communes de moins de 3 500 habitants.

A compter du 1er juillet 2022, par principe, pour toutes les collectivités, la publicité des actes règlementaires et décisions ne présentant ni un caractère règlementaire, ni un caractère individuel, sera assurée sous forme électronique, sur le site Internet de la collectivité. (Délibérations, décisions et arrêtés).

Les communes de moins de 3 500 habitants bénéficient cependant d'une dérogation. Une nouvelle délibération pourrait modifier ce choix.

Monsieur le Maire propose de maintenir la publicité par voie d'affichage en mairie afin de faciliter l'accès à l'information à tous les administrés, laissant le temps de la réflexion pour un éventuel changement plus tardivement. ***Le conseil municipal, décide, à l'unanimité, d'adopter la proposition de Monsieur le Maire.***

2 – Réforme comptable à compter du 1er janvier 2023.

C'est une nouvelle procédure pour passer les écritures comptables pour l'enregistrement des recettes et dépenses d'investissement et de fonctionnement.

Le Conseil Municipal, décide, à l'unanimité, d'appliquer cette réforme à partir du 1er janvier pour le budget de la commune de CUBLAC, son CCAS et son budget Lotissement la Cabane.

3 – Mise à jour du tableau des emplois : Pour une bonne organisation des services

La création d'un emploi d'adjoint technique à compter du 01.09.2022 à temps complet à raison de 35 heures

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité.

La création de deux emplois d'adjoint technique principal de 2ème classe à compter du 01.10.2022 à temps non complet à raison de 25,60 et de 19,68 heures hebdomadaires annualisées est nécessaire.

4 – Contrat de maintenance des défibrillateurs – 2022 à 2025.

La commune est équipée de deux défibrillateurs (un à la salle polyvalente et un au niveau de l'école).
Souscrire un contrat de maintenance préventive, curative et de prestation ponctuelle serait souhaitable. Les tarifs appliqués sont les suivants :

- Prestation de maintenance préventive : 125€ HT/an /défibrillateur
- Prestation de maintenance curative ou prestation ponctuelle : 350 € HT/intervention

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de souscrire un contrat pour une durée d'un an reconduit de façon tacite dans la limite de trois ans, prenant effet au 1er juillet 2022 pour 125 € HT par an par défibrillateur.

5 – Convention de servitude avec la FDEE (Fédération d'Energie et d'Electrification de la Corrèze) pour la pose d'un transformateur sur la parcelle AD n°124, appartenant à la commune.

(Fédération d'Energie et d'Electrification de la Corrèze)

Le Conseil Municipal, à l'unanimité accepte la pose d'un transformateur et autorise M. le Maire à signer la convention de servitude.

6 – Subvention pour un voyage scolaire du Collège de Terrasson en Espagne qui a eu lieu du 09 au 14 mars 2022. élèves résidant sur Cublac ont participé à ce voyage.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte une aide financière de 30 € par élève soit un total de 150 €.

7 – Indemnisation des travaux supplémentaires occasionnés par les élections – Présidentielles et Législatives 2022 pour l'organisation des scrutins et la tenue des bureaux de vote.

Somme versée sous forme d'indemnités horaires.

- Soit pour l'adjoint administratif principal de 1ère classe : 274,33€
- Soit pour le rédacteur principal de 1ère classe : 225,64€

8 – Acceptation d'un remboursement par la MAIF – Potelets rue de la Liberté endommagés le 12.10.2021.

Remboursement suite à la dégradation de huit potelets situés rue de la Liberté après un choc de véhicule. Le remboursement s'élève à **1 348,80 €**.

9 – Don de la mission évangélique « Action grand passage ».

La mission évangélique « Action grand passage » a fait un don de 100 € à la commune « au profit des enfants » lors de leur passage du 05 au 12 juin 2022 et de l'occupation du stade de foot.

10 – Subvention de fonctionnement 2022 au Comité des Fêtes.

Suite à une erreur d'écriture lors de la saisie du budget primitif, la subvention habituellement versée au Comité des Fêtes de 7000€ n'y apparait pas.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, confirme l'attribution de la subvention.

11 – Questions diverses.

• Rétrocession d'un chemin intégré à tort dans la voirie communale – A la Rivière.

Une parcelle privée a été intégrée à tort en tant que chemin rural au moment du remembrement. Il convient de rétrocéder au propriétaire cette portion de terrain

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte cette rétrocession, modifiant le cadastre.

• Acquisition des parcelles AC n°664 et 665 et C n°130.

Il convient d'établir une convention entre la commune et l'indivision CREMONT propriétaires de ces parcelles pour le projet d'aménagement de la voie communale n°20, Route de la Pimousserie.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte les termes de cette convention..

•Subvention de fonctionnement 2022 à l'Association des Parents d'Elèves (APE) de Cublac.

Une nouvelle association a été créée : l'Association des Parents d'Elèves de Cublac (APE) en lien avec la coopérative scolaire dans le but de mener des actions et manifestations comme l'animation de la kermesse, la vente d'objets personnalisés, vente de sapins, etc… Cela permettra de récolter des fonds afin de les mettre à disposition de l'école pour des sorties ou projets scolaires.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide l'attribution d'une subvention de fonctionnement de 300 € au profit de l'APE pour 2022.

• Réfection des cloches de l'église – Subvention départementale au titre du contrat 2021-2023.

La nécessité de travaux de réfection des cloches de l'église s'impose. Une demande de subvention est sollicitée représentant 60 % du montant HT des travaux, qui s'élèvent à 6 960 €, soit un total TTC de 8 352 €.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité accepte ce projet de réfection et la demande de subvention.

•Diagnostic énergétique préalable aux travaux de rénovation de la mairie – Subvention départementale au titre du contrat 2021-2023.

Le plan de financement s'établit ainsi :

Montant du projet TTC	*1 140,00 €*	***Le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte la réalisation du diagnostic selon ce plan de financement.***
Montant du projet HT	*950,00 €*	
Subvention départementale (80% du HT)	*760,00 €*	
Fonds propres de la Commune	*380,00 €*	

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL SEANCE DU JEUDI 15 SEPTEMBRE 2022 À 20H30

Présents : M. BRUT – M. LASCOUTOUNAS - Mme BLONDEL M. GILET – Mme ROUX – MM. VIGNOT – Mme VALLAT – MM. BONNEFOND – FRAYSSE – Mmes ROPARTZ – LAJUGIE – BOUZIDI - MM. DE SOUSA - LACOSTE – Mme MATHOU-CHAUVINIAT – M. BOUTON.

Absents excusés : Mme BONDU (procuration à M. GILET).

Secrétaire de séance : Jonathan BOUTON.

Le compte rendu de la séance du 30.06.2022 est adopté à l'unanimité.

1 – Désignation des délégués suite à la démission de M. Daniel PAJOT.

SIRTOM
Syndicat mixte pour la collecte et le traitement des déchets ménagers,

Mme Christine VALLAT est élue au premier tour de scrutin en qualité de délégué titulaire.

M. Alexandre DE SOUSA est élu au premier tour de scrutin en qualité de délégué suppléant.

SIAV
syndicat intercommunal de l'aménagement de la Vézère

M. Paul FRAYSSE est élu au premier tour de scrutin en qualité de délégué titulaire.

M. Patrick VIGNOT est élu au premier tour de scrutin en qualité de délégué suppléant.

2 – Désignation d'un délégué suppléant suite à la démission de Mme Marlène MATHOU.

Syndicat du Collège de Larche
Mme Liliane ROUX est élue au premier tour de scrutin en qualité de délégué suppléant.

3 – Acceptation d'un remboursement de la MAIF suite à un sinistre du 09.04.2022 (dommage sur la chaudière de l'appartement sis 9 rue de Chaminand).

Suite à plusieurs coupures d'électricité dans la nuit du 08 au 09 avril 2022, la chaudière de l'appartement situé à côté de l'école a été endommagée.

La société d'assurance MAIF a remboursé la somme de **568,30 €** à la commune.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité accepte ce remboursement.

4 – DM 01 – Correction valeur du stock.

Elle permet de corriger la valeur du stock inscrite au budget annexe du lotissement 2ème tranche (valeurs des terrains restant à vendre) afin de ne pas prendre en compte les travaux initialement prévus pour l'éclairage public et les trottoirs.

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité cette décision modificative.

5 – Travaux de rénovation de la mairie – Avenant n°1 pour le lot n°2 Menuiseries extérieures.

Les travaux de « Rénovation énergétique de la mairie » font l'objet d'un marché public.

Au vu de l'avancement du chantier, il est apparu nécessaire de modifier les prestations pour le lot n°2 « Menuiseries extérieures ». Le coût initial pour ce lot de **37 429,00€ passerait à 35 736,00 €.**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité entérine l'avenant n°1 du lot n°2 du marché de travaux pour un montant de – 1 693 € HT.

6 – Questions diverses.

• **Instauration de l'indemnité horaire pour travaux supplémentaires.**

La compensation des heures supplémentaires peut être réalisée, en tout ou partie, sous la forme d'un repos compensateur et qu'à défaut de compensation sous forme d'un repos compensateur, les heures supplémentaires accomplies sont indemnisées.

Par contre, les heures supplémentaires ne peuvent excéder 25 heures par mois

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'instituer le régime des indemnités horaires pour travaux supplémentaires (I.H.T.S.) en faveur des agents susceptibles de les percevoir à compter du 15 septembre 2022

Au sein de la collectivité, les grades susceptibles de percevoir des I.H.T.S. sont les suivants : cadre d'emploi des rédacteurs, des adjoints administratifs, des agents de maîtrise, des adjoints techniques, des adjoints d'animation, des ATSEM et des adjoints du patrimoine.

• **Modalités de mise en œuvre du Compte Epargne Temps et Modification du R.I.F.S.E.E.P**

Ces délibérations sont reportées, elles nécessitent l'avis préalable du Comité Technique du Centre de Gestion qui n'a pu se réuni faute de quorum. **Une nouvelle réunion du Comité Technique a été fixée le 27 septembre 2022.**

• **Eclairage public et illuminations de Noël.**

A la demande de plusieurs élus, l'éclairage public dans certains quartiers sera éteint à partir de 22h dans un souci d'économie d'énergie. Les armoires nécessaires à cette diminution sont en attente de réception.

M. le Maire aborde le sujet des illuminations de Noël. Il propose de les restreindre cette année et de conserver le sapin de Noël sur la place, afin de participer aux efforts demandés par le gouvernement et éviter les coupures d'électricité.

Après discussion, trois élus votent pour le maintien et quatorze pour la suppression des illuminations.

M. le Maire annonce donc que les décorations de Noël ne seront pas remises en place pour 2022, le sapin de Noël de la place sera conservé.

• **Marché du mardi matin.**

Liliane ROUX informe l'assemblée que la fin du marché du mardi matin sera officialisée sur les différents supports de communication, faute de fréquentation. M. le Maire pose la question d'en recréer un le mardi soir ou un autre jour. Une réflexion sera menée ultérieurement.

• **Point sur l'école.**

Philippe GILET fait un point sur la rentrée qui s'est bien passée et sur les effectifs qui s'établissent à 143 élèves. Il rappelle également les différents travaux effectués à l'école pendant les vacances.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h.

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICPAL-SEANCE DU JEUDI 3 NOVEMBRE 2022 À 20H30

Présents : M. BRUT – M. LASCOUTOUNAS - Mme BLONDEL M. GILET – Mme ROUX – MM. VIGNOT – Mme VALLAT MM. BONNEFOND – FRAYSSE – Mmes BONDU - LAJUGIE BOUZIDI - MM. LACOSTE – Mme MATHOU-CHAUVINIAT M. BOUTON.
Nombre de conseillers : 19 En exercice : 17 Présents : 15
Absents : 2 (dont 1 procuration) Votants : 16
Absents excusés : Mme ROPARTZ et M. DE SOUSA (procuration à M. LASCOUTOUNAS).
Secrétaire de séance : Jonathan BOUTON. .

Le compte rendu de la séance du 15.09.2022 est adopté à l'unanimité.

1 - Mise à jour du RIFSEEP (Régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expérience et de l'engagement professionnel) - IFSE et CIA à compter du 01.12.2022.

● L'**IFSE (Indemnité de Fonctions de Sujétions et d'Expertise)** : part liée au niveau de responsabilité et d'expertise du poste et prenant en compte l'expérience professionnelle de l'agent .

● Le **CIA (Complément Indemnitaire Annuel)** : part liée à l'engagement professionnel et la manière de servir de l'agent.

Ce régime a été mis en place au 1er janvier 2018 suite à la délibération prise lors du conseil municipal du 14 décembre 2017.

Il convient de faire évoluer ce régime qui est applicable aux agents titulaires et stagiaires à temps complet, temps non complet et temps partiel (au prorata de leur temps de travail) ainsi qu'aux agents contractuels de droit public.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité accepte l'évolution de ce régime.

2 - Modalités de mise en œuvre du Compte Epargne-Temps.

Le compte épargne-temps institué dans la fonction publique territoriale est ouvert au bénéfice des agents publics de la collectivité.
Les agents publics titulaires et contractuels peuvent solliciter à tout moment l'ouverture d'un compte épargne-temps. La demande doit être effectuée par écrit auprès de l'autorité territoriale.

Le compte épargne-temps pourra être alimenté :
- Par le report de jours ARTT,
- Par le report de congés annuels, sans que le nombre de jours de congés annuels pris dans l'année puisse être inférieur à vingt,
- Par le report de jours de repos compensateurs acquis au titre des heures supplémentaires n'ayant pas donné lieu à versement d'IHTS), dans la limite de 5 jours par an.

L'unité d'alimentation du compte est une journée entière. Un compte épargne-temps ne peut plus être alimenté dès lors que soixante jours y sont inscrits.
Ces dispositions prendront effet à compter du **1er Janvier 2023.**
Le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte les modalités de mise en œuvre du Compte Epargne Temps à compter du 1er Janvier 2023.

3 - Recrutement d'un agent pour accroissement temporaire d'activité – A l'école du 07 novembre 2022 au 16 décembre 2022 inclus.

Cet agent assurera des fonctions d'adjoint d'animation territorial à temps non complet pour une durée journalière de 8 heures les lundis, mardis, jeudis et vendredis
Le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte les conditions de ce recrutement.

4 - Recrutement d'un agent pour accroissement temporaire d'activité – Au service technique du 1er janvier 2023 au 31 janvier 2023 inclus.

Cet agent assurera des fonctions d'entretien des espaces verts et des locaux communaux à temps complet.

5- Mise à jour du tableau des emplois –

Le Maire propose à l'assemblée pour une bonne organisation des services , deux créations d'emplois soit :

Création d'un emploi d'adjoint technique territorial à temps complet à compter du 01.02.2023.

Création d'un emploi d'adjoint d'animation à temps non complet et pour une durée hebdomadaire de 25.20 heures à compter du 01.02.2023.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte ces créations de postes ainsi que la modification du tableau des emplois

6 – Deux décisions Modificatives pour une augmentation de crédits.

Intitulés de comptes	Crédits alloués	Augmentation de crédits
Bâtiments publics Rémunération principale	12 000 €	 12 000 €
Vidéo protection Avant-projet de l'ancienne boulangerie Projet d'irrigation du stade de foot	15 000 €	 10 000 € 5 000 €

Le conseil municipal, à l'unanimité accepte ces décisions modificatives.

7 - Attribution d'une subvention : location par la pharmacie de Cublac d'une borne de téléconsultation

La pénurie de médecins généralistes à proximité de notre commune se fait cruellement sentir.
De nombreux cublacois parfois âgés se retrouvent dans une situation difficile, stressante.
La pharmacie de Cublac propose l'installation d'une borne connectée de téléconsultation en location. Le but étant de se doter d'une offre de santé de proximité.

Une subvention de la commune, à savoir une participation financière à la location a été sollicitée.

Ce service de téléconsultation est très intéressant, novateur, attractif pour les administrés mais aussi pour les personnes qui visitent notre territoire ou qui travaillent sur notre commune.

M. le Maire propose d'encourager cette initiative et de l'accompagner financièrement, en attribuant une subvention d'un montant de 100€ pour l'année 2022.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'accorder une subvention.

8 - Tarifs des services communaux pour 2023 : Réévaluation à compter du 1er janvier

Cimetière communal

Concession nouvelle ou reprise perpétuelle			
Simple		350.00 €	
Double		580.00 €	
Ensemble cinéraire			
Columbarium	Case de 4 places	630.00 €	Durée : 30 ans
	Case de 6 places	940.00 €	
Jardin cinéraire	Cavurne 1,5 m x 1m	620.00 €	
Jardin du souvenir	Forfait gravure	100.00 €	

Location des salles communales

Désignation	SALLE POLYVALENTE				SALLE des Aînés		Salle administrative	
Manifestations	CUBLACOIS Particuliers, associations, comités d'entreprises		EXTERIEUR Associations, entreprises et comités d'entreprises		CUBLACOIS Particuliers, associations, comités d'entreprises		CUBLACOIS Dans le cadre d'une activité professionnelle	
	2022	2023	2022	2023	2022	2023	2022	2023
Location de la salle avec cuisine et lave-vaisselle		480 €		1 050 €				
Location	285 €		725 €		140 €	160 €	52 €	60 €
Suppl Cuisine	125 €		192 €					
Suppl Cuisine/ lave- vaisselle	153 €		253 €					
Arbre de Noël	253 €	260 €	510 €	550 €	140€			
Manifestation			270 €	280 €				
Spectacle			500 €	550 €				
CAUTION	3 chèques de 500 €				170 €		150 €	

RAPPEL

Les salles communales ne sont proposées à la location que pour les personnes habitant à Cublac ou étant propriétaires sur la commune.

MODALITES

La location des salles sera effectuée par demande écrite, accompagnée d'un justificatif prouvant que l'événement nécessitant la location concerne effectivement la personne titulaire de la convention ou ses ascendants directs ou ses descendants directs.

Garderie Périscolaire

Prix Unitaire	Tarif plein		Tarif dégressif	
	2022	2023	2022	2023
Garderie Matin	0,66 €	0,70 €	0,45 €	0,50 €
Garderie Soir	1,70 €	1,80 €	1,04 €	1,10 €

Restaurant Scolaire

Prix du repas	2022	2023
Tarif « enfant »	2,45 €	2,60 €
Tarif plein « adulte »	7,31 €	7,70 €
Tarif réduit « enseignant »	6,32 € (7,70 € - 1,38 € subvention 2022/2023 versée par	
Tarif « personnel communal »	5,00 €	

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de fixer tous ces tarifs communaux pour 2023 à compter du 1er janvier.

9 - Conventions 2022/2023 avec les radios

Radio Vallée Vézère (RVV)

Radio Cristal FM.

Ces deux radios locales réalisent des reportages et émissions sur la commune et communiquent sur les manifestations organisées par la municipalité, avec une diffusion sur leurs ondes respectives.

Le Conseil municipal, à l'unanimité, accepte de signer une convention et de mandater la somme de 220 € au titre de la rémunération de ces prestations.

10 - Avenant n°1 et n°2 pour le contrat de maîtrise d'œuvre - Marché de travaux de rénovation de la Mairie.

Avenant 1	**Esquisse et avant-projet sommaire tranche ferme** Montant initial du marché : Montant de l'avenant : Nouveau montant du marché public :	 2 800,00 € HT 622,36 € HT **3 422,36 € HT**
Avenant 2	**Phases 2 - Tranche conditionnelle** Montant initial du marché : Montant de l'avenant : Nouveau montant du marché public **:**	 14 700,00 € HT 3 267,38 € HT **17 967,38 € HT**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

décide d'accepter ces deux avenants.

11 -Avenant n°1 pour le lot 4 – Plâtrerie, isolation et peintures – Marché de travaux de rénovation de la Mairie.

Le montant initial des travaux a été fixé à 215 590,29 € HT .

Ces travaux de « Rénovation énergétique de la mairie » font l'objet d'un marché public.
Au vu de l'avancement du chantier, il est apparu nécessaire de modifier les prestations pour le lot n°4 « Plâtrerie, isolation et peintures ».
Ces ajustements sont détaillés dans l'avenant joint à la présente délibération. Cela entraîne une augmentation globale du marché, comme présenté dans le tableau ci-dessous :

N° lot	LOTS	Entreprises	Montant initial HT	Montant avenant HT	Montant total HT : marché initial + avenants
1	Maçonnerie	Veyret	10 825,00 €		10 825,00 €
2	Menuiseries extérieures	Mazy	37 429,00 €	**- 1 693,00 €**	35 736,00 €
3	Menuiseries intérieures	Lacheze	38 757,77 €		38 757,77 €
4	**Plâtrerie, isolation et peintures**	**Talamona**	**47 940,64 €**	**22 979.86€**	**70 920.50 €**
5	Electricité	JJSS	23 672,10 €		23 672,10 €
6	Plomberie Chauffage	Brignac CM	46 795,70 €		46 795,70 €
7	Sols Carrelage et souple	CCA	10 170,08 €		10 170,08 €
TOTAL HT			**215 590,29 €**	**21 286.086 €**	**236 877.15 €**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, entérine l'avenant n°1 du lot n°4 « Plâtrerie, isolation et peintures » Marché de travaux de rénovation de la Mairie comme évoqué ci-dessus.

12 -Délocalisation temporaire du lieu de célébration des mariages.

Suite aux travaux de réhabilitation de la Mairie qui ont débuté le 1er octobre 2022, la salle des mariages sera indisponible pendant environ 8 mois.

Le Conseil Municipal doit se prononcer sur l'affectation de cette salle des mariages.

Le Procureur de la République, également sollicité le 8 août 2022 en ce sens, a donné son accord par courrier en date du 5 septembre 2022.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte cette délocalisation temporaire.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23h00.

Une invitation a été adressée aux personnes de plus de 65 ans pour partager :

Une après-midi festive

Dimanche 15 janvier 2023,

à partir de 14 heures

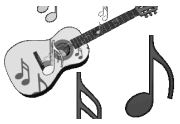

À la salle polyvalente de Cublac.

La **réservation** reste obligatoire au 05 55 85 22 89, secrétariat de la mairie.

Avant le mardi 10 janvier 2023

Nous vous prions de bien vouloir nous excuser pour les éventuels oublis.
Si tel est le cas, n'hésitez pas à appeler la mairie pour vous inscrire.

NOUVEAU SERVICE à CUBLAC

BORNE de TELECONSULTATION

Consultez un Médecin

Sans Rendez-Vous

Dans les 10 minutes

La commune encourage fortement ce projet en apportant une aide financière

Intérêt

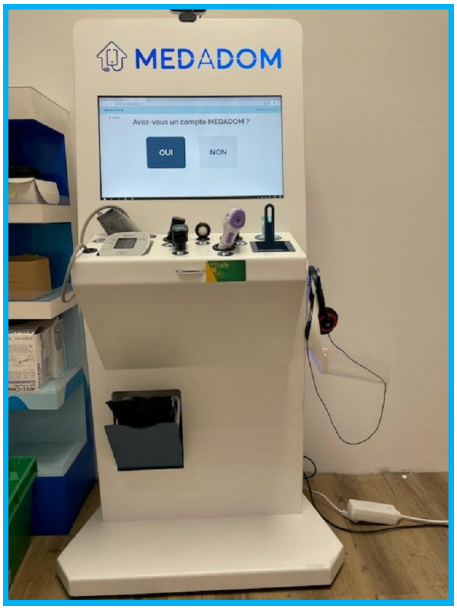

Proposez un accès rapide aux soins non programmés

La cabine est équipée de dispositifs simples à utiliser permettant d'optimiser à distance le diagnostic

Diagnostic rapide pour des affections ORL, dermatologiques, digestives, infections urinaires, autres examens.

La borne est installée à la PHARMACIE avec une AIDE à l'UTILISATION, si besoin.

C'est Possible

Transport à la demande avec LIBEO

Vous souhaitez faire des courses
à la zone commerciale de Brive Ouest Carrefour
ou aller au marché de Brive place de la Guierle

Les mardis matins

Les samedis matins

Départ à 8h30

Retour à 12h15

Place du 14 juillet Cublac

Combien ça coûte ?

2,40 €

Des renseignements complémentaires, téléphoner au 05 55 74 20 13(taper3)
pour réserver ou renseignez-vous à la mairie

Libéo C'est Possible Accessible

Transport public à la demande

Réservé aux personnes à mobilité réduite

Conditions

Un dossier d'inscription au service à l'aide doit être rempli et validé.

Combien ça coûte ?

2,00 €

Pour des renseignements complémentaires,
téléphoner au 05 55 74 20 13(taper 2)
ou renseignez-vous à la mairie

La Mission locale aide les jeunes de 16 à 25 ans à réussir leur insertion professionnelle et sociale.
Grâce à l'écoute des attentes et des préoccupations exprimés parles jeunes, elle organise des actions pour offrir à chacun un appui personnalisé.

Cette aide peut aller de l'information ou l'orientation jusqu'à l'accompagnement pas à pas en fonction de leurs besoins.

L'insertion ou la réinsertion du jeune passe aussi par **des actions spécifiques comme des ateliers de recherche d'emploi ou de formation, des ateliers numériques ...**

Accueil à la mairie sur Rendez-vous au 05 55 85 22 79

Emploi
Trouver un emploi
Connaitre les métiers qui recrutent
Tester le métier en entreprise
Aide au CV, lettre de motivation, entretien d'embauche

Formation
Se former
Se remettre à niveau
Se former en alternance
Préparer un concours

Orientation
Mieux se connaitre
Découvrir un métier
Se tester en milieu professionnel
Elaborer un projet professionnel

Coordonnées
Mission locale de Brive
8 avenue André Jalinat 19100 Brive
05 55 17 73 00
contact@missionlocalebrive.fr
www.missionlocalebrive.fr

AGGLO de Brive

CONSEILLER NUMÉRIQUE France services

Vous avez besoin d'un coup de pouce pour vos e.démarches ?

Sécurité Sociale

Impôts

Caisse de Retraite

Consulter les sites Internet

Adresse mail

Un conseiller numérique sera présent chaque premier lundi de chaque mois à la bibliothèque de Cublac de 14h30 à 16h30 sur rendez-vous.

Contacts :
Dimitri 06 15 69 30 64
ou
mairie au 05 55 85 22 89

TRAVAUX 2022

AMENAGEMENT RUE BAYARD

Après plusieurs années de travaux et la rénovation ou création de l'ensemble des réseaux, cet aménagement arrive à son terme.

Bilan complet de cette opération : Coût TTC : 194 415 €

- Enfouissement des réseaux téléphoniques, fibre et basse tension.
- Revêtement de la chaussée en enrobé jusqu'à l'aire de retournement.
- Aménagement des espaces verts par les services techniques.
- Coût des travaux : solde du marché en 2022 , **12.792 €**

FINANCEMENT

- Participation Agglo de Brive dans le cadre du fond de soutien territorial : **30 000 €**
- Participation de l'Etat dans le cadre de la DETR : **40 000 €**
- Reste à charge pour la commune : **124 415 €**

Nous remercions les riverains pour leur patience en raison de la gêne occasionnée. Celle-ci étant accentuée par le fait qu'il s'agisse d'une voie en impasse.

PROGRAMME de VOIRIE

Rue de Mondy — **Les Vergnes et Baptiston**

Le Maraval — **CR de La Valade** — **Les Fourches**

Réparations ponctuelles : Allée du 19 Mars 1962

Ces travaux de remise en état représentent un investissement de 70 150 €

Aides financières

Participation du département de la Corrèze de **10 000 €** (Dotation voirie annuelle)

Rue de Mondy

- Acquisition de terrain
- Terrassement pour dégagement de visibilité et sécurisation du virage
- Création des accès

Avant travaux

Pendant les travaux

Les Vergnes et Baptiston

Remise en état de
l'ensemble de la chaussée
5050 m ^{2} revêtus

Le Maraval

Suite au développement de l'habitat dans ce secteur, l'aménagement des fossés de collecte des eaux pluviales était nécessaire

515 mètres
de fossés réalisés

Avant travaux

72 mètres
de canalisation Ø 600 mis en place.

Après travaux

CR de La Valade

Travaux possibles avec l'accord du propriétaire concerné, nous l'en remercions

Suite à un effondrement d'une partie de la chaussée dans le ruisseau, ont été nécessaires :

- Un confortement pour rétablir une circulation sécurisée.
- Un enrochement côté ruisseau
- Un terrassement côté déblais a permis de décaler la chaussée dans une zone plus stable.

Avant travaux

Enrochement

Après travaux

Les Fourches

- Extension des réseaux basse tension, téléphoniques et fibre.
- Extension de la zone de voirie stabilisée.
- Deux bâtiments sont en service.
- Deux autres lots sont vendus.

De la surface reste disponible pour installer de nouvelles activités

BÂTIMENTS COMMUNAUX

Eglise

L'installation électrique des cloches a été modernisée et mise en conformité .

Coût des travaux : 8352 € TTC .

Participation Conseil départemental : 4176 €

Ecole

Un brise soleil a été installé pour protéger le réfectoire du soleil levant.

Coût des travaux : 8262 € TTC

Avant la pose

Après la pose

Crèche

Le sol amortissant a été complètement rénové.

Coût des travaux : 5823 € TTC

Participation CAF : 3882 €

Mairie

Sa construction date des années 1970. Ce bâtiment fait partie des « passoires thermiques ». A ce titre, pour sa rénovation, il peut bénéficier des aides de :

- **L' Etat**
- **Du Conseil Départemental**
- **De l'Agglo de Brive**

Après de nombreuses difficultés pour signer les marchés avec les entreprises, le chantier a débuté depuis le mois d'octobre.

Les travaux dans la salle des mariages sont également en cours, ils consistent à isoler les plafonds (aucune isolation présente), les menuiseries extérieures seront également renouvelées et l'acoustique sera amélioré ainsi que l'éclairage.

Le réaménagement de l'étage est en cours et permettra d'accueillir des réunions de 19 personnes.

M. Le Maire et M. Gilet adjoint

Lorsque cette première tranche sera réalisée, les bureaux seront déplacés pour permettre la rénovation de cette zone.

La fin des travaux est prévue pour juillet 2023.

Les différentes réunions organisées en mairie ont dû être déplacées, après avoir obtenu les autorisations auprès des différents services de l'état .

Les conseils municipaux ont lieu dans la salle des aînés

Les mariages seront célébrés dans la salle du foyer des jeunes

TRAVAUX REALISES avec la participation des SERVICES TECHNIQUES

Passerelle au stade Boulodrome Cimetière

Passerelle

Les gardes corps bois ont été remplacés par un garde corps en acier galvanisé et une chicane a été réalisée pour empêcher l'accès des véhicules motorisés.

Boulodrome

Le club de pétanque compte de plus en plus d'adhérents et une extension du boulodrome était nécessaire.

Les services techniques avec la participation d'une entreprise de travaux publics ont réalisés une aire de 100 m^2 supplémentaires ainsi qu'une surface destinée aux enfants.

Cimetière

La haie de thuyas qui n'avait pas été « maitrisée » apportait beaucoup de désagréments aux tombes situées à proximité, elle a été coupée

Un aménagement sera prochainement réalisé à la place.

ECLAIRAGE PUBLIC

La commune depuis plus de 15 ans a entrepris la modernisation de son éclairage public composé de :
- **17 armoires de commande**
- **310 points lumineux**
- **11 km de voirie éclairés**

Participation à la qualité de l'environnement

- Supprimer les sources blanches
- Baisser la puissance lumineuse moyenne
- Rénovation des luminaires
- Limiter l'éclairage des monuments et des sites bâtis

Actions menées

- 2008 : Remplacement des « luminaires boules » par des luminaires moins énergivores
- De 2017 à 2019 : Remplacement de 80 lampes à vapeur de mercure par des lanternes équipées de LED
- En 2018 : La commune reçoit le label « Village étoilé »
- En janvier 2023 : Renouvellement de l'éclairage du parking de la salle polyvalente trop vétuste.

Eclairage parking salle polyvalente

Réduction de la consommation d'énergie. De ce fait, 14 armoires sur les 17 sont éteintes à 22 heures toute l'année. Le rallumage programmé précédemment à 5h30, le sera à 6H.
Les trois dernières armoires sont en cours de rénovation.
Elles permettent dès à présent une coupure à minuit et un rallumage à 6 heures avec une possibilité de réglage par horloge calendaire aux abords de la salle polyvalente notamment les week-ends.

Actions à mener

- En 2023 : Les 20 dernières lampes équipées de lampes à mercure seront remplacées.

Elles se situent Rue du Panorama, rue et impasse Maréchal Juin, rue Maurice Ravel, le chemin des Eglantiers.

Aides financières

Participation à hauteur de 50% du montant hors taxe de la FDEE de la Corrèze (Fédération Départementale d'Electricité et d'Energie).

Les illuminations de Noël n'ont pas été mises en place cette année par esprit de solidarité avec les usagers auxquels il est demandé de faire des économies pour éviter des coupures éventuelles.

DEVELOPPEMENT DURABLE

Pour faire un pas de plus et favoriser les écosystèmes ou occuper un peu de temps libre, au fond du jardin, laisser des feuilles mortes sous les haies, conserver des branchages, des pierres, deviendra peut-être une cache naturelle. On peut aussi construire un abri à hérisson fait maison, plusieurs modèles sont proposés sur Internet.

La maisonnette à hérisson: une initiative pour sauver une espèce en déclin.

De même **un hôtel à insectes** est installé sous les pins parasol à la mairie, **des nichoirs** (dont un fourni par l'école) vont se percher dans les arbres du parc Cheynier.

La municipalité s'est engagée depuis plusieurs années, dans une démarche d'amélioration du cadre de vie, d'aménagement et d'entretien d'espaces verts.

Cela s'est concrétisé par l'obtention de 2 fleurs avec la labellisation « Villes et Villages Fleuris » en 2017.

Nous avons gardé cette distinction jusqu'à cette année en raison de la pandémie Covid 19, alors qu'elle est remise en jeu tous les 3 ans. Aussi au printemps-été 2023, un jury reviendra à Cublac.

Bien avant la date connue de cette visite, les agents municipaux seront mobilisés pour l'entretien, la propreté des voiries, les plantations en massif, le fleurissement, les tailles… Le centre du bourg, les ruelles, les espaces pour le sport ou la détente seront particulièrement scrutés.
Balconnières, potées fleuries sont et seront aussi très appréciées, signes d'une envie de participer de la part des habitants de la commune.

Ces panneaux ont été fixés sur les 3 zones repérées devant respecter impérativement des règles d'hygiène et de propreté. Et c'est efficace!!

Opération broyage à domicile renouvelée en 2023

Date de l'opération et inscription

Seconde quinzaine de février (à définir)

Inscription en mairie jusqu'au 21 janvier
tel: 05 55 85 22 89

- Broyage de 1m^3 minimum et 5 m^{3}maximum, branches de 10cm de diamètre rassemblés en bordure de route ou en zone stabilisée,
- Votre présence sera obligatoire pour une aide à la manutention,
- Les broyats seront laissés sur place,
- Le responsable des services techniques se rendra sur place quelques jours avant.

Etat civil 2er semestre 2022

Naissances :

Kemis, Jilali PEREIRA né le 03 octobre à BRIVE, de Lucas PEREIRA et Maélya, Cindy DOMINGUES COSTA

Inès, Patricia, Monique, Raymonde VIGIER, née le 29 octobre de Benjamin, Albert, André VIGIER et Laura BOUYSSOU

Liam, Jean, Pierre LIDEO, né le 17 novembre de Thomas, Pierre LIDEO et Justine LAMBERT

Lily-Anna Eloïse ABRAHAM FRADET née le 09 décembre à BRIVE de Cédric, Christophe, Hubert ABRAHAM et de Camille, Isabelle, Marie FRADET

Inayah, Sylvie, Nasria CLARE née le 14 décembre à BRIVE de Julien, Jean, Morgan CLARE et Myriam MOULIDA

Arthur, léo LACHAUD et **Oscar, Albin LACHAUD** nés le 15 décembre de Julien LACHAUD et de Nathalie Delphine GITTON

Mariage :

le 13 août : **MOUTIER Laurent, Joseph et SALINIER Camille**
le 13 août : **FERNANDES Nicolas, Jean, Jacky et SANCHEZ-NAGERA Mélanie, Marie, Renée**
le 1er septembre : **ROUSSELY Thomas et MARRE Audrey, Elisabeth, Joyce**
le 03 septembre : **GUITARD Joan, André et HUMBERDOT Rachel, Renée, Martine**

Décès :

Le 23 juin : **SALVETAS née LAPACHERIE Andrée, Jeanne,** non domiciliée sur la Commune
Le 28 juin : **LEYRAT née SANCHEZ Denise, domiciliée 22 rue des Martyrs**
Le 07 juillet : **LAMARE Jacques,** domicilié 4 rue des Pressoirs –
Le 16 août : **JAYLE Jean-Claude,** domicilié 18 rue Marc Chadourne –
Le 23 août : **CLOUP née DUMENY Lucienne,** non domiciliée sur la Commune
Le 23 août : **BONIS née FROIDEFOND Marie, Louise** non domiciliée sur la Commune
Le 14 septembre : **SEUBIL née DUMENY Albertine, Renée,** non domiciliée sur la Commune
Le 1er octobre : **BEYLOT André**, non domicilié sur la Commune
Le 05 octobre : **SAGE Michel, Louis, René,** domicilié 2 allée de Rouchou
Le 08 octobre : **LEONARD née COURCHELLE Claire, Paule, Julie**, domiciliée 82 rue J. Solacroup
Le 11 octobre : **GAILLARD Christian, Jacques, Fernand**, non domicilié sur la Commune
Le 27 octobre : **TARIF René, André,** domicilié 20 la Géronie
Le 1er novembre : **DARCISSAC Jacques, Roger,** domicilié 22 rue Emile Zola
Le 08 novembre : **LAGORSSE née BRUT Denise, Irène,** domiciliée la Valade
Le 13 novembre : **FARFART née BARBOT D'HAUTECLAIRE Violette**, 11 rue des Martyrs
Le 19 novembre : **VAREILLE Marie-Thérèse**, non domiciliée sur la Commune
Le 1er décembre : **VEZINE née LASCAUX Denise,** domiciliée 33 rue des Martyrs
Le 04 décembre : **COTHENET Jean-Marc,** non domiciliée sur la Commune

Tributaires d'autres services administratifs, nous ne recevons pas toujours en temps et en heure les extraits d'actes officiels. Nous vous prions de bien vouloir nous excuser pour la gêne occasionnée.

LES MARCHES FESTIFS DE L'ETE

Les marchés festifs de cet été 2022 ont de nouveau connu un grand succès avec la collaboration du Comité des Fêtes, que nous remercions.

Malgré les caprices de la météo qui nous ont privés de l'un d'entre eux, les Cublacois et les estivants ont répondu présents au son des animations musicales proposées par le Comité des Fêtes. Nous remercions tous les bénévoles qui ont participé au bon déroulement de ces manifestations qui ont eu lieu dans une ambiance chaleureuse et conviviale. **Rendez-vous est pris pour l'année prochaine!**

DEPART DE MADAME MYLENE DUPUY , secrétaire de Mairie

Remplacée par MADAME BLANDINE POUGET

Après 15 ans de service au sein de notre Mairie en tant que secrétaire, Madame Mylène DUPUY quitte son poste pour d'autres horizons professionnels.

Mercredi 28 septembre, en présence de Monsieur le Maire et son conseil municipal, des membres du personnel communal, d'anciens élus et de collègues en retraite, Madame DUPUY a été félicitée pour son parcours professionnel au sein de la commune, et a reçu nos vœux de réussite pour ses nouvelles fonctions.

A cette occasion, nous avons fait connaissance avec sa remplaçante, Madame Blandine POUGET, à qui nous souhaitons la bienvenue au sein de notre équipe municipale et le pot de l'amitié a été partagé entre tous.

CONCERT DE NOËL

Par l'ENSEMBLE VOCAL DE TERRASSON
en partenariat avec la commune

Le samedi 10 décembre 2022, plus de quatre vingt personnes se sont retrouvées dans l'église de Cublac à 20h30, malgré les températures extérieures un peu « piquantes » pour écouter les traditionnels chants de Noël par l'Ensemble Vocal de Terrasson.

Les chants de Noël s'écoutent avec beaucoup d'émotion, rappelant surement à chacune et à chacun des souvenirs de leur enfance, par exemple l'attente du Père Noël, qui heureusement existe encore.

A la fin du concert, Les spectateurs ont été invités par les choristes au foyer des jeunes pour partager les gâteaux, friandises qu'ils avaient apportés et un vin chaud que Patrick , adjoint, avait préparé, très apprécié au regard des températures hivernales de cette soirée.

Merci à l'Ensemble Vocal de Terrasson

CONFERENCE DE MADAME Lili LEIGNEL TEMOIN DE LA SHOAH
mercredi 14 décembre

A l'initiative de l'ONACVG CORREZE, (Office national des anciens combattants et victimes de guerre) les élèves du collège Anna de Noailles de Larche étaient conviés à la conférence donnée par Lili LEIGNEL née KELLER-ROSENBERG à la salle polyvalente de CUBLAC.

M. Le Maire, M. Moro de l'ONACVG, Mme Leignel

A 90 ans, elle sillonne la France, la Belgique, l'Allemagne pour venir témoigner devant des collégiens et des lycéens, du calvaire qu'elle a vécu à l'âge de 11 ans. De confession juive, le 27 octobre 1943, elle fût arrêtée avec ses parents et ses deux frères âgés alors de 9 et 3 ans 1/2. La mère et les trois enfants furent transférés à Ravensbrück, le père à Buchenwald dont il ne reviendra pas …
Jusqu'au 15 avril 1945 où l'armée britannique les libère, elle nous évoque la souffrance, l'humiliation, l'horreur des camps de concentration.

A travers ce devoir de mémoire, son message est essentiel : rencontrer le plus grand nombre de jeunes élèves pour qu'ils prennent conscience des horreurs de la guerre, qu'ils combattent le racisme qui est un fléau à notre époque.

ANIMATION

Dit Monsieur, c'est quoi un champignon?

Cette question a été posée maintes fois ce jeudi à l'école de CUBLAC; en effet, Benoît PEYRE, mycophile, est venu à la rencontre de nos écoliers pour répondre à toutes leurs interrogations à l'appui de superbes photos dont il est l'auteur. Outre le cèpe et la girolle, nous avons fait connaissance avec bien d'autres champignons tous aussi différents par leurs couleurs et leurs formes parfois insolites...

Ce fût une journée très intéressante et nous remercions Monsieur PEYRE pour cette animation instructive pour tous.

Noël à l'école

Vendredi 16 décembre, dernier jour avant les vacances, accompagnés de leurs enseignants , les enfants ont chanté et dansé dans la cour de l'école, tellement heureux en attendant la visite du Père Noël !

Dans son grand manteau rouge, celui-ci a d'abord rendu visite aux enfants des maternelles. Les yeux remplis d'émotion, ils ont pu l'approcher, lui parler, et en retour, le Père Noël chargé de sa hotte, leur a remis des cadeaux qui ont fait le bonheur de chacun.

Ensuite, classe par classe, il a continué sa distribution à tous les élèves et s'en est allé …

Un goûter a été ensuite offert aux enfants à qui nous souhaitons un joyeux Noël et de très bonnes vacances ainsi qu'aux enseignants.

Les Festivités 2023

JANVIER

Dimanche 15 :	Après-midi festive pour les aînés
Dimanche 29 :	Randonnée de la galette Cublac par ses Chemins, salle polyvalente

FEVRIER

Samedi 4 :	Loto de l'école salle polyvalente
Dimanche 19 :	Concours de pétanque et la galette, salle polyvalente
Samedi 25 :	Repas de la société de chasse, salle polyvalente

MARS

Dimanche 18 :	Concours de pétanque et repas , salle des aînés

AVRIL

Samedi 1 :	Loto du club de foot, salle polyvalente
Dimanche 23 :	Troc des plantes . Association NEJ

MAI

Lundi 8	Cérémonie du 8 mai 1945 , verre du souvenir au foyer
12-13-14	Exposition de printemps organisée par le foyer des jeunes, salle polyvalente

JUIN

3 et 4	Exposition de voitures anciennes parking salle polyvalente
Dimanche 11 :	Concours de pétanque, repas salle des aînés
Dimanche 18 :	Journée multi- activités foyer des jeunes, salle polyvalente
Samedi 24 :	Soirée de gala de danse du foyer des jeunes, salle polyvalente
30 et 1(07)	Fête des écoles, salle polyvalente

JUILLET

Vendredi 14 :	Cérémonie du 14 juillet, Fête Nationale, vin d'honneur sous la halle

AOUT

Dimanche 27 :	Randonnée annuelle organisée par Cublac par ses Chemins

SEPTEMBRE

Du 2 au 3 :	Forum des Associations, salle polyvalente
Samedi 9 :	Concours de pétanque et repas, salle des aînés

OCTOBRE

Samedi 15 :	Repas inter clubs organisé par les Amis du Temps Libre, salle polyvalente
Dimanche 22 :	Troc des plantes. Association NEJ

NOVEMBRE

Samedi 4 :	Loto du Club de Foot, salle polyvalente
Samedi 11 :	Cérémonie du 11 novembre, verre du souvenir

DECEMBRE

Du 2 au 3 :	Téléthon, salle polyvalente
Samedi 9 :	Loto de la Société de Chasse, salle polyvalente
Samedi 17 :	Noël du Club de Foot, salle polyvalente

A.C.P.G.— C.A.T.M. O.P.E.X. de CUBLAC

ASSEMBLEE GENERALE DU 30 OCTOBRE 2022

Le dimanche 30 octobre 2022 se tenait dans la salle du foyer des jeunes de Cublac l'Assemblée Générale de la section des Anciens Combattants de notre commune.

Après une minute de silence à la mémoire des soldats tombés au champ d'honneur ainsi qu'aux anciens, la réunion commença par le mot d'accueil du président. Le rapport moral fut fait par la secrétaire, Madame Noelle BRUGERE ; quitus fut donné pour l'année. Le rapport financier fut présenté par le trésorier Monsieur Michel BONNEFOND ; quitus fut donné pour les comptes de l'année.

L'ordre du jour appelait l'élection du bureau. Le Président Robert BRUGERE nous fait part de son désir de laisser la présidence (discours joint par ailleurs).

Comme il le souhaitait, Monsieur Michel BONNEFOND présenta sa candidature au poste de Président.

Il fut élu par l'Assemblée à l'unanimité.

Le bureau se compose donc ainsi :

Président :	**Michel BONNEFOND**
Vice Président:	**Jean BOISSERIE**
Secrétaire :	**Noëlle BRUGERE**
Trésoriers :	**Michel BONNEFOND et Noëlle BRUGERE**

L'ordre du jour étant épuisé, le Président de séance mit fin à nos travaux.

Mr le Maire clôtura notre Assemblée par un mot amical et les anciens se retrouvèrent autour du verre du souvenir.

CEREMONIE DU 11 NOVEMBRE

La cérémonie commémorative du 11 novembre s'est déroulée ce matin en présence de Monsieur le Maire, de nombreuses personnalités et de cublacois venus rendre hommage aux soldats tombés pour la France.

Merci aux enfants (et à leur maître d'école) qui ont évoqué les noms des disparus et lu un message poignant, ainsi qu'à la Concorde Terrassonnaise toujours présente et appréciée de tous.

DISCOURS DU PRESIDENT ROBERT BRUGERE

LORS DE L'ASSEMBLEE GENERALE DES ANCIENS COMBATTANTS
LE DIMANCHE 30 OCTOBRE 2022

2002 2022 Depuis le décès de Gérard BRUNET 20 ans se sont écoulés. Victime de la maladie de Parkinson, il est temps pour moi de passer la main. Je remercie Jean Marc notre maire et toute son équipe municipale pour avoir toujours répondu favorablement à nos demandes :

- Réfection des trois monuments aux morts de la commune
- Inauguration de l'allée du 19 mars 1962, cessez le feu en Algérie le 28 mars 2012 dans le quartier de la Cabane, organisation à la salle polyvalente de trois congrès départementaux
- Attribution de la subvention municipale qui permet la survie de l'association.

Merci à Bernadette BLONDEL pour la confection des menus, elle est toujours à la recherche de l'authentique pour illustrer les diverses cérémonies,
Merci à Philippe GILET pour l'installation et la bonne marche de la sono,
Merci aux porte-drapeaux Jean VEZINE qui a passé la main à Mélina sa petite fille, René LAFON remplacé par Timéo son petit-fils et Michel LAROUQUIE qui remplace Pierrot CHAUVIGNAC.

J'ai gardé pour la fin ceux qui ont œuvré pour la bonne gestion des comptes:
André SURGET, un ancien de la P. E. a fait adhérer des anciens combattants de 1935/45 de la section de Mansac à la section de Cublac, c'est avec lui et Pierre CAPY que j'ai assisté à ma première assemblée départementale à Camps,
Jean Claude CROISET enlevé trop tôt à l'affection des siens,
Jean Luc HOURDOUILLIE qui est depuis démissionnaire de l'organisation,
Michel BONNEFOND dont le papa est tombé en Algérie et qui, je l'espère, me remplacera à la tête de la section.
Enfin, je veux dire quelques mots à mon copain Jean BOISSERIE dit «Jeannot » un grand frère, un an et demi de plus que moi. J'habitais « les Fourches », lui « la prise d'eau » la voie ferrée nous séparait. Il la traversait plusieurs fois par jour pour aller à l'école, il me prenait au passage, cela me rassurait car on rencontrait ceux de la Rochette (René LAFON en tête) qui me provoquaient sachant que je n'aimais pas çà. Il me faudrait plusieurs pages pour tout raconter, c'était la guerre; en 1944, son frère Roger a été déporté. Qui aurait dit que 20 ans plus tard nous partirions en Algérie et que nous nous retrouverions à Oran, lui qui attendait un bateau pour rentrer en France, et moi le train pour partir à Colomb Bêchard. C'est toi Jeannot qui m'a fait adhérer aux CATM car j'étais à la FNACA.

Il faut que nous ayons une section d'anciens combattants à Cublac en attendant que les OPEX arrivent, ce sont les sympathisants qui nous permettent d'exister.

Merci à eux de faire survivre le souvenir.

Merci de m'avoir écouté une dernière fois. Merci à vous tous.

CUBLAC PAR SES CHEMINS

Cublac par Ses Chemins est une association d'amis bienveillants partageant deux passions :

Le vélo VTT

La randonnée pédestre

Les cyclistes se réunissent tous les dimanches matin à la maison des coccinelles. Ils enfourchent leur destrier mécanique à la découverte des chemins corréziens et périgourdins après avoir partagé le café. Quant aux marcheurs, ce sont tous les lundis et jeudis après-midi qu'ils affutent leurs mollets dans la joie et la bonne humeur.

L'association organise tous les ans les événements suivants:

- Fin août LA randonnée VTT et marche ouverte à tous et réunissant près de 300 sportifs.
- **Le téléthon (Voir photo)**
- La sortie en janvier « Galette des rois » sortie familiale VTT et marche.
- Une marche nocturne en juin.
- Deux marches à thèmes sur la journée (Questions sur le patrimoine).

En 2023 l'Association proposera un bonus : Relier Figeac à Saint Cirq La Popie par la vallée du Célé (Variante du chemin de Compostelle, voie Podensis) en trois jours pour les marcheurs et en un jour pour les vététistes.

Que se soit à pied ou à vélo les groupes sont animés d'un esprit de franche camaraderie et de convivialité.

Si le cœur vous en dit rejoignez nous, pour plus de renseignements contactez :

Yohan Kahlhoven
au 07 63 60 10 31 pour le vélo.

Jean-Marc Courtecuisse
au 06 73 31 70 35 pour la marche

LES AMIS DU TEMPS LIBRE

L'Association compte 54 adhérents à ce jour et c'est toujours avec enthousiasme qu'un grand nombre d'adhérents se retrouvent les jeudis après-midi pour les jeux de cartes, de sociétés, la pétanque ainsi que pour notre loto le dernier jeudi de chaque mois.

Plusieurs sorties d'une journée ont été organisées:

- Sortie Escapade au cœur du Volcan de Lemptegy et de la grotte de la pierre à Volvic le 8 septembre,
- Repas choucroute salle des Ainés le 13 octobre,
- Cabaret « Voulez-vous » à Marsac le 20 octobre,
- Repas au restaurant Les Collines suivi d'un récital musical animé par Raymond et Serge de la Concorde Terrassonnaise,
- Enfin nous clôturerons cette année 2022 bien remplie, le Jeudi 15 décembre par un loto.

Les activités du Club reprendront le jeudi 5 janvier 2023 à 14h00 par le renouvellement des cartes d'adhésion au titre de l'année 2023 pour les adhérents ainsi que pour tout nouvel adhérent et toute nouvelle personne désirant s'investir dans l'animation de l'Association.
Nous vous souhaitons à vous et à vos proches de bonnes fêtes de fin d'année.

Contact : 06 29 40 20 53 - Francis JAPIOT

NATURE-ECOLOGIE-JARDIN

L'association NEJ créée en 2008/2009 sur Cublac, après une « période COVID » un peu en roue libre, va programmer à nouveau des animations, en plus des deux trocs plantes annuels d'avril et octobre.

<u>Des conférences débats sur :</u>

- La Permaculture
- Les changements climatiques
- Des visites de jardins

} seront proposées et vos idées seront aussi les bienvenues…

Si vous aimez jardiner, si vous souhaitez participer à des discussions enrichissantes autour de la nature, de l'écologie, si vous souhaitez être tenu au courant, n'hésitez pas à nous joindre et à nous rejoindre.

Tél 07 88 35 83 25 ou 06 72 07 90 47 **par Mail familledelmas@orange.fr**

CUBLAC AMICALE BOULISTE

L'association CAB a eu une deuxième partie de saison bien occupée malgré de fortes chaleurs.

Deux concours ont été organisés : le 14 juillet ainsi que le 27 août, jour de la fête.
De nombreux boulistes sont venus en découdre sur nos nouveaux terrains, inaugurés le 2 juillet 2022.
Des concours internes ont également été organisés avec des repas ainsi que deux soirées « auberge espagnole »

L'association s'est déplacée pour disputer un concours ouvert à tous à Segonzac (victoire sur tous les tableaux), il a également été mis en place avec deux associations des rencontres amicales (Lissac en septembre et Azerat en octobre) suivies de repas, une vingtaine d'adhérents ont répondu présents pour ces deux rencontres. Nous remercions les associations qui nous ont chaleureusement reçus en toute convivialité.
Nous aurons à notre tour le plaisir de les recevoir courant 2023.

Pas de sortie pour le mois de novembre mais toujours de belles rencontres entre adhérents sur notre boulodrome (samedis, dimanches et jours fériés).
Pour la deuxième année, l'association s'est retrouvée autour d'un repas au restaurant qui cette année s'est déroulé O'Porto à Terrasson.
Le 4 décembre a été organisé au profit du Téléthon un concours interne suivi de la diffusion du match France - Pologne dans la salle polyvalente pour le plaisir de tous en attendant de pouvoir se retrouver dans notre Club House à venir

Notre association connaît un bel essor, comptant un grand nombre d'adhérents et ne demande qu'à prospérer à l'avenir. Une seule ombre à notre belle année, la perte d'un adhérent et d'une figure de Cublac en la personne de Jean Claude Jayle dit Piou.

Le bureau ainsi que tous les adhérents vous souhaitent de bonnes fêtes de fin d'année.

L'assemblée générale se déroulera le 29 janvier à 18h30 à la salle polyvalente.

LE COMITE DES FETES DE CUBLAC

FETE DE LA POMME 2022

https://comitedesfetesdecublac.wixsite.com/cublacenfete
Retrouvez -nous sur instagram et le facebook du comité des fêtes de Cublac
Comitedesfetes.cublac@laposte.net

FOYER DES JEUNES

Depuis le 8 juillet 2022

UNE NOUVELLE EQUIPE

Président : Bertrand
Secrétaires: Martine et Muriel
Trésorières: Béatrice et Pierrette

Les activités de nouveau proposées

Gymnastique
Cardio Training
Ping–Pong
Dentelle

De nouvelles activités proposées

Yoga **Relaxation**
Méditation **Hip-Hop**

Atelier dentelle

Gymnastique

Ping Pong

À ce jour le Foyer Rural compte environ **180 membres**. La prochaine saison de nouvelles activités en rapport au Bien Être devraient voir le jour.

Vous pouvez vous rendre sur notre page Facebook :
FRJEP de Cublac.

DATES à RETENIR

12/13 et 14 Mai 2023 : Salon de la Peinture avec un invité d'honneur international -
18 Juin : Journée Multi Activités avec canoë, tir à l'arc… -
24 Juin : Soirée de gala Danse et Hip Hop -
printemps 2024 : Couvige Dentelles .

LA RONDE DES OURSONS

2002 → 2022 : 20 ANS !
Ça se fête

A l'occasion des 20 ans de notre structure les parents bénévoles ont organisé une fête dans la salle polyvalente de Cublac où les anciennes familles étaient conviées afin de se retrouver et de se remémorer de beaux souvenirs sur ces belles années passées !

Nous remercions chaleureusement les familles et les salariées pour cette organisation. Grâce à eux, tout le monde a passé une belle soirée. Merci aux anciennes familles d'avoir répondu présentes à l'appel, toujours un plaisir de se retrouver et de voir les enfants grandir.
Merci également à nos partenaires d'avoir partagé un moment à nos côtés : ACEPP, intervenants extérieurs, mairie.
Un merci tout particulier à Monsieur le Maire qui a suivi la structure depuis sa création et qui nous a fait un petit historique de celle-ci, en partie inconnu pour beaucoup d'entre nous !

Départ d'Anne-Marie à la retraite

Une année qui se termine également par le départ d'Anne-Marie qui travaillait à la crèche depuis 2007 ! Elle aura vu passer à son actif grand nombre d'enfants ! Nous perdons notre bricoleuse, décoratrice, jardinière, pâtissière et bien d'autres talents qui font que son dynamisme manquera auprès des petits ! Belle route à elle pour la suite… Les parents actuels sont venus lui faire un « au revoir » surprise lors de son dernier jour.

Arrivée de Cathy

Nous perdons une belle personne mais en trouvons une autre car Anne-Marie est remplacée par Catherine, nommée Cathy qui est déjà bien connue des familles et des enfants puisqu'elle assure les remplacements salariaux pour nous depuis maintenant déjà 2 ans ! Bienvenue à elle !

Le sapin de Noël

Un joli sapin décoré par les enfants attend notre journée festive de Noël prévue le mardi 20 décembre avant le départ en vacances le vendredi 23 décembre au soir.

Nous vous souhaitons à tous d'agréables fêtes de fin d'année !

BIBLIOTHEQUE DE CUBLAC

Malgré un début d'année quelque peu perturbé encore par le COVID (annulation des ateliers de printemps), nous avons pu nous retrouver à partir de la rentrée 2022.

En effet, avec les enfants de l'école, nous avons salué l'arrivée de l'automne avec des créations autour des feuilles d'arbre qui nous ont offert leurs magnifiques couleurs de saison, sans oublier les tous petits de la maternelle que nous somme allés rencontrer sur place afin qu'ils puissent eux aussi participer à cette initiative.

Puis est arrivé la fête d'Halloween …. Araignées, sorcières , fantômes n'ont pas effrayé les 18 enfants que nous avons accueillis et qui n'ont pas manqué de laisser cours à leur imagination, le tout orchestré par Jonathan transformé en sorcière bienveillante.

Enfin, le samedi 26 novembre, à l'approche de Noël, nous avons réuni les enfants qui souhaitaient faire avec nous « la lettre au Père Noël » qui a été déposée dans la boîte aux lettres du Père Noël présent à CUBLAC pour l'animation de Noël le 3 décembre.

SERVICES ET ARTISANS

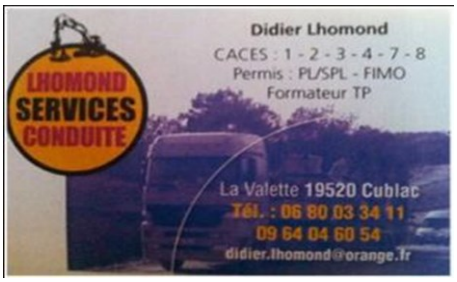

CUBLAC

La municipalité
vous souhaite de
joyeuses fêtes
de fin d'année
et vous présente ses
meilleurs voeux pour
2023